

Mémoire présenté
par
le Centre local de développement des Sources (CLD)
pour le
Projet de restauration des Trois-Lacs
dans les MRC d'Arthabaska et des Sources

1. Présentation du CLD des Sources

Le Centre local de développement (CLD) des Sources est un organisme à but non lucratif constitué en 1998. Sa mission est de favoriser la création et le maintien des entreprises, incluant les entreprises d'économie sociale, et de stimuler le développement économique et social par une implication dynamique du milieu. Il offre un éventail complet d'outils de développement ainsi que des programmes d'aide financière aux entrepreneurs qui ont des projets de démarrage, de consolidation ou d'expansion.

2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet ?

Le CLD des Sources s'intéresse au projet de restauration et de préservation des Trois Lacs, car il s'agit d'un projet qui concerne un pôle de développement économique important dans la MRC. Ce projet touche 4 municipalités; donc plus de 10 000 personnes, et concerne deux MRC, ce qui représente 82 000 habitants. Aussi, Trois-Lacs est le principal secteur de villégiature et engendre des retombées économiques et sociales très importantes pour la population de la MRC des Sources. De plus, le diagnostic de développement durable de la MRC des Sources retient comme premier enjeu l'amélioration de la qualité de l'eau. (Chakda Yorn, et.al. *Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable*. Université de Sherbrooke, 2006, p. 103.)

En tant qu'organisme de développement économique local, nous partageons entièrement l'un des objectifs visés par le projet qui est de préserver l'accessibilité au lac à toute la population et visiteurs pour des activités récréatives de plein air et de sports nautiques : pêche, baignade, navigation de plaisance. Le secteur des Trois-Lacs constitue un pôle de développement touristique majeur. L'infrastructure récréotouristique y est très bien développée autour du plus important plan d'eau de la MRC. Ainsi, on y retrouve des attraits touristiques d'importance tels le Camp musical et le Club de Chasse et pêche. On compte également une entreprise, Oxy-Aventure, qui exploite deux sites de location de canots et kayaks. Au niveau de l'hébergement, on retrouve deux importants campings avec près de deux cents emplacements. Toutes ces entreprises touristiques ont un apport important pour le milieu et génèrent des retombées économiques et une création d'emplois majeure pour la région. Soulignons, qu'il s'agit du seul plan d'eau de la région comprenant une plage publique ainsi qu'un accès à un débarcadère public gratuit et accessible à tous.

Si, à l'origine, les villégiateurs étaient essentiellement des citoyens d'Asbestos qui souhaitaient posséder un chalet pour la période estivale, ce portrait a considérablement changé dans les dernières années. L'attrait des québécois pour les plans d'eau situés dans les Cantons de l'Est a pris de l'importance faisant en sorte que plusieurs villégiateurs proviennent maintenant de l'extérieur de la région. Phénomène assez récent, les propriétaires villégiateurs ont tendance, au fur et à mesure qu'ils approchent de la retraite, à prolonger leur temps de résidence au-delà de la saison estivale. Ainsi, ils effectuent les travaux nécessaires pour que l'endroit soit habitable à l'année et pour pouvoir y demeurer en permanence. Tous ces travaux et constructions ont fait en sorte que la richesse foncière associée au secteur Trois-Lacs a considérablement augmentée au cours des dernières années, contrairement aux autres secteurs d'Asbestos qui subissaient les contrecoups d'une économie en crise. Ainsi donc, l'importance socioéconomique des Trois-Lacs pour la ville d'Asbestos, mais également pour la MRC des Sources est indéniable.

3. En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

De par les objectifs poursuivis, le projet aura un impact positif sur la qualité de vie des résidents et la vitalité des entreprises commerciales qui exercent à proximité en préservant ce lac de 2,5 km², qui est un lieu de villégiature et de tourisme d'importance régionale. Considérant qu'il s'agit de l'un des rares lacs donnant des accès publics gratuits pour les sports nautiques et la baignade, le projet aura un impact positif sur la qualité de vie des citoyens d'Asbestos et de la région. Bien entendu, l'amélioration de la qualité de vie dans ce secteur ajoutera à l'attractivité pour l'établissement de nouveau résident et par le fait même sur l'accroissement démographique d'une région qui subit une décroissance marquée depuis de nombreuses années.

Quant à l'aspect environnemental du projet, puisqu'il se déroulera dans une section du bassin versant de la rivière Nicolet, il est possible que le projet puisse avoir certains impacts, entre autres, sur la faune aquatique. Toutefois, en limitant le pompage à six secteurs et en répartissant les opérations sur trois ans, il nous semble que la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs, s'est assurée de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. De plus, la Régie a établi un plan de mesures d'atténuation, de contrôle et de suivi des aspects environnementaux.

4. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?

Depuis 35 ans, des organismes et des citoyens travaillent à la préservation du lac et de son bassin versant. Plusieurs interventions ont été faites pour corriger la situation et il y a eu des investissements d'environ 700 000 \$ faits par les citoyens, les municipalités et les partenaires. Le projet proposé émane du milieu et fait l'objet d'une forte adhésion autant des résidents des Trois-Lacs que de l'ensemble des citoyens d'Asbestos et de la MRC. Les promoteurs se sont assurés d'un projet respectueux des normes environnementales et ses impacts positifs sur le développement socio-économique sont démontrés.

5. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Plusieurs interventions ont été réalisées dans le passé sans qu'on obtienne les résultats escomptés à long terme. L'option proposée, s'échelonnant dans six (6) secteurs différents et sur trois (3) ans, à raison d'un mois par année hors de la période de reproduction des poissons, réduit les impacts négatifs sur le milieu aquatique.

Fait à souligner, il est envisagé que les sédiments recueillis soient valorisés à proximité, idéalement sur les haldes, minimisant l'émission de gaz à effet de serre causée par le transport. Ainsi, les sédiments favoriseraient la végétalisation des haldes.

6. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ? Lesquels et comment ?

Nous ne voyons pas d'éléments devant être modifiés.

7. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Il nous apparaît que ce projet est un ultime effort réfléchi et concerté pour restaurer et préserver ce lac subissant un vieillissement prématuré par eutrophisation. Ce lieu d'habitation et de villégiature est un apport économique important pour notre MRC, et n'en sera que renforcé par ce projet. La réalisation de ce projet doit, selon nous, être autorisée.

8. Avez-vous d'autres suggestions ?

La sensibilisation auprès des agriculteurs, des villégiateurs et des touristes doit se poursuivre. Il faut qu'au-delà du projet, l'information et la sensibilisation aient pour effet de responsabiliser les usagers à adopter de bonnes pratiques qui permettront une sauvegarde des Trois-Lacs sur le long terme.

Identification

CLD des Sources
309 rue Chassé
Asbestos (Québec) J1T 2B4
Tél. : 819-879-6643
Télécopieur : 819-879-5188

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Mario Morand', with a long, sweeping flourish extending to the right.

Monsieur Mario Morand, président